



Centre interdisciplinaire de recherche
en opérationnalisation du développement durable

BOURSE ÉTUDIANTE DU CIRODD

Programme SANTÉ DURABLE

FÉVRIER 2021

Avec l'appui financier de



Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture



Mission du CIRODD

Le CIRODD est un centre de recherche, développement et référence en opérationnalisation du développement durable dont la mission est d'accélérer la **transformation de la société** afin de soutenir la transition socio-environnementale par l'**innovation durable** et la **transdisciplinarité**.

Le CIRODD catalyse, éclaire, conseille, mobilise et accompagne les décideurs et les acteurs de la société dans des prises de décision basées sur les meilleures connaissances et pratiques scientifiques.

Le CIRODD est un regroupement stratégique issu du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie (FRQNT) et Société et culture (FRQSC).

Description et objectifs du programme SANTÉ DURABLE

En partenariat avec l'Université du Québec, cette bourse est dédiée aux étudiantes et étudiants du CIRODD s'intéressant aux questions de l'opérationnalisation du développement durable dans une perspective de santé durable.

L'aide financière est une bourse offerte à une étudiante ou un étudiant à la maîtrise ou au doctorat du réseau de l'Université du Québec. L'étudiante ou l'étudiant admissible recevra une bourse de 7 500 \$. Le comité d'évaluation du CIRODD sélectionnera un maximum d'une (1) candidature pour l'année 2021.

Conditions d'admissibilité

- Être inscrit à temps plein dans un programme de maîtrise ou de doctorat du réseau de l'**Université du Québec** ET être sous la direction d'un.e chercheur.e **membre régulier du CIRODD** ;
- Le sujet de mémoire ou de thèse porte sur des enjeux de questions environnementales liées à la santé durable **OU** porte sur la prise en compte de facteurs interdisciplinaire et multifactorielle de la santé durable ;
- Le projet doit toucher l'opérationnalisation du développement durable dans une perspective de santé durable ;
- Le projet doit s'inscrire dans les axes de recherche de la **programmation scientifique du CIRODD** ;
- Le projet proposé en en lien avec au moins un (1) des dix-sept (17) objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.



Procédure de dépôt

Pour appliquer, veuillez :

- Dûment compléter le formulaire en ligne avant le **9 avril 2021, 23h59** ;
- Les demandes doivent être soumises via un formulaire :
 - ↗ Accéder au [formulaire du programme SANTÉ DURABLE](#).
- Joindre au formulaire en ligne les documents suivants :
 - Le sujet de recherche, l'état d'avancement et ses liens avec la programmation scientifique du CIRODD. Maximum une (1) page ;
 - Les relevés de notes les plus récents ;
 - Le CV de l'étudiante ou de l'étudiant (idéalement le CV commun, mais ceci n'est pas exigé) ;
 - Un document détaillant les contributions les plus significatives de l'étudiante ou de l'étudiant (recherche ou autre). Maximum une (1) page ;
 - Une lettre de la directrice ou du directeur de recherche présentant les mérites de l'étudiante ou de l'étudiant ainsi que les retombées potentielles du projet de recherche et les collaborations. Maximum une (1) page.

Limitation des demandes

- Une seule candidature par directeur ou directrice de recherche membre régulier du CIRODD sera évaluée ;
- Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de cette bourse qu'une seule fois.



Critères d'évaluation du projet

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

PROJET – 40%

- Objectifs du projet de recherche clairement énoncés ;
- Adéquation avec les objectifs du programme d'appui ;
- Adéquation du projet avec la mission et la programmation scientifique du CIRODD.

APTITUDE À LA RECHERCHE ET ENGAGEMENT – 40%

- L'excellence du dossier académique ;
- L'aptitude multi/pluri/interdisciplinaire de l'étudiante ou de l'étudiant, ou sa capacité à jouer le rôle d'interface entre plusieurs disciplines ;
- Les publications et les présentations de l'étudiante ou de l'étudiant ;
- L'engagement de l'étudiante ou de l'étudiant en développement durable.

LETTRE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DE RECHERCHE – 20%

- Appui à l'étudiante ou l'étudiant ;
- Livrables et potentiels de retombées pour le CIRODD et pour l'avancement des connaissances scientifiques ;
- Valeur ajoutée des collaborations.

Note de passage : 80 %.

